

Bulletin d'histoire politique

Michel Bock, Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 452 pages

Simon Giguère



Volume 14, numéro 3, printemps 2006

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054485ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054485ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique
Lux Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Giguère, S. (2006). Compte rendu de [Michel Bock, Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 452 pages]. *Bulletin d'histoire politique*, 14(3), 309–312. <https://doi.org/10.7202/1054485ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 2004, 452 pages

SIMON GIGUÈRE
Historien

Tout au long de sa vie, Lionel Groulx a prêté ses talents d'écrivain, d'orateur et d'historien à la défense des intérêts de la nation canadienne-française. Depuis sa mort, les études pullulent sur la teneur réelle de son discours nationaliste.

Cette étude de Michel Bock¹ est tirée de sa thèse de doctorat soutenue en 2002 à l'Université d'Ottawa. L'auteur cherche à démontrer, à partir d'un impressionnant corpus, que la doctrine nationaliste de l'abbé Groulx déborde les frontières de la province du Québec. Pour Bock, un spécialiste de la question des minorités françaises au Canada, il est difficile d'expliquer le discours nationaliste groulxiste si la problématique des minorités françaises n'est pas prise en considération lors de l'analyse. L'intérêt que représente ce travail de Michel Bock est le lien entre les « relations entre le Québec et les minorités françaises » (p. 21) dans son analyse du discours nationaliste de l'abbé Groulx. Selon Bock, cette solidarité « nationale » entre Lionel Groulx et la diaspora canadienne-française provient de la conception organique de son nationalisme, qui place « la notion de tradition par-dessus tout, y compris l'appartenance territoriale et les structures politiques » (p. 21).

Pour défendre cette thèse, l'auteur s'emploie dans un premier temps à montrer le peu de place qu'accordent les historiens à la question des minorités françaises dans leurs travaux portant sur le nationalisme de Groulx. C'est ce qui entraînerait, selon lui, certaines difficultés aux historiens à définir les frontières réelles de la nation canadienne-française tel que définie

par le chanoine Groulx. Pour Bock, cela serait causé par l'établissement et « l'émergence d'un nouveau paradigme [...] celui de la nation "québécoise" » (p. 31). L'auteur nous souligne également qu'on ne peut pas considérer la nation canadienne-française sous une forme politique ou territoriale, car le chanoine Groulx considérait les minorités françaises « comme les vestiges ou le prolongement du grand "Empire français d'Amérique" » (p. 57). Lionel Groulx ne peut donc pas être traité comme un nationaliste « québécois ».

Dans un second ordre, le nationalisme que professe Groulx ne fait pas une synthèse entre l'État et la nation. Pour le chanoine, les deux ne vont pas formellement ensemble. L'État ne représente que l'organe politique d'une nation due au fait que celle-ci existe « indépendamment de l'État contre lequel elle devait parfois même lutter » (p. 98) pour défendre son droit à l'existence. C'est la nation qui définit l'État et non le contraire. Une nation qui a reçu de Dieu « une mission on ne peut plus précise, celle d'assurer la diffusion du catholicisme et de la civilisation française en Amérique » (p. 122). Ainsi, le nationalisme de Lionel Groulx désigne le Québec comme le « foyer » de la nation qui a « des devoirs et des responsabilités envers les minorités françaises aux prises avec les visées assimilatrices de la majorité anglo-protestante » (p. 24). Sur ce sujet, l'importance qu'accorde Groulx à la venue d'un chef aurait pu être abordée par l'auteur. Un chef fort et charismatique, qui saurait prendre en considération les aspirations de l'ensemble de la nation au détriment de ceux d'un parti politique. C'est un aspect important du discours nationaliste de Lionel Groulx.

Pour illustrer l'importance des minorités françaises dans le développement de l'idéologie nationaliste de l'abbé Groulx, Michel Bock souligne judicieusement l'effort qu'il déploie pour les rejoindre et les soutenir dans leurs différentes luttes. Un de ses moyens était d'écrire sur eux dans les pages de l'*Action française*. Pour Groulx, il est inconcevable que certains Canadiens français du Québec puissent soutenir l'idée de l'enseignement de l'anglais dans toutes les écoles de la belle province tandis qu'au même moment, les minorités françaises du Canada se battent pour le droit de l'enseignement en français dans leur province respective (p. 175). C'est ainsi que dans les pages de l'*Action française*, Lionel Groulx publie au cours des années 1920 des chroniques sur des sujets chers à la diaspora canadienne-française et franco-américaine (p.187). Il développe ainsi au cours de ces années un important réseau de contacts² au sein de la nation canadienne-française et franco-américaine. Il tente en quelque sorte de mettre en pratique ce qu'il enseigne : « rapprocher tous les groupes français du continent, y compris l'Acadie » (p. 196).

Ainsi, tout au long de sa vie, les minorités françaises ont une influence sur le développement de son idéologie nationaliste. Par les différentes relations

qu'il entretenait à l'époque du Règlement XVII³, son idéologie nationaliste se retrouve enrichie des relations et des tensions franco-anglaises (p. 243) en Ontario. Malgré les polémiques entourant les idées « indépendantistes » de Groulx au cours des années 1920 et des années 1930, l'essence de la pensée nationaliste groulxiste demeure la même : la nation canadienne-française a été conçue par la Providence et se caractérise par la langue et la culture française, la foi catholique et la tradition (p. 338). L'État français de l'abbé Groulx ne peut donc pas être synonyme d'État-nation, car selon son idéologie nationaliste : « la nation est une entité "organique" et "naturelle" antérieure aux structures politiques et issue d'un pouvoir surnaturel ou providentiel » (p. 301).

Ce n'est que par l'arrivée des néo-nationalistes ou les nationalistes dits « québécois », que l'évacuation du spirituel et de la mission messianique de la nation s'effectue (p. 345). Ce nationalisme devient territorial et délaisse les concepts si importants au chanoine Groulx. Pour les néo-nationalistes, les minorités françaises sont vouées à l'assimilation. La rupture est donc complète avec les idées de l'abbé Groulx par l'évacuation du religieux, de la sécularisation et la laïcisation de cette nouvelle génération d'intellectuels.

Par contre, à cette époque, l'abbé Groulx continue d'appuyer les minorités françaises, malgré qu'il ne soit plus le porte-parole incontesté du mouvement nationaliste au Québec. En 1948, le Comité permanent de la survivance lui demanda de rédiger un article pour promouvoir la création d'une radio française dans l'Ouest canadien (p. 371). Durant les années 1950, il participe également activement aux campagnes du Conseil de la vie française d'Amérique – anciennement le Comité permanent de la survivance – par ses nombreuses conférences pour promouvoir la culture française. De plus, pour Bock, la création de l'*Institut d'histoire de l'Amérique française* et de la *Revue d'histoire de l'Amérique française* à travers la chronique des « Livres et revues », permettent aux lecteurs de découvrir l'histoire et les historiens des minorités françaises. Cela démontre le soutien que donne Groulx aux minorités françaises qu'il se refuse de laisser à elles-mêmes, contrairement à la nouvelle vague d'intellectuels nationalistes (p. 399).

En somme, la qualité du travail qu'a accompli Michel Bock est impressionnante et sera fort utile aux historiens qui étudieront le discours nationaliste de Groulx. Bien que cette étude ne réponde pas à toutes les questions, ce qui est impossible face à l'étendue et la taille de tout ce qui touche de près ou de loin au chanoine Groulx, Bock amène un nouvel élément que les historiens ne pourront pas écarter lors de leurs futures recherches sur le sujet.

NOTES ET RÉFÉRENCES

1. Avec cette publication, Michel Bock est lauréat des Prix littéraires du Gouverneur général du Canada.
2. Comme l'oblat Rodrigue Villeneuve d'Ottawa dans les années 1910-1920, l'oblat Georges Simard de l'Université d'Ottawa qui signe la chronique franco-ontarienne à *l'Action française* sous le pseudonyme d'Avrèle Gauthier, le curé Joseph-Alfred Myrand qui l'hébergeait lorsqu'il était de passage dans la capitale nationale, certains journalistes du *Droit* comme l'oblat Charles Charlebois, le directeur et fondateur de ce quotidien franco-ontarien et par les conférences qu'il donne à Manchester au New Hampshire devant une communauté franco-américaine.
3. Les campagnes du « sou scolaire » en 1913, la neuvième croisade en 1914 (une communion générale simultanée au sein de la nation canadienne-française pour « tenter une intervention suprême auprès de Dieu » pour la cause franco-ontarienne), en plus de ses nombreuses conférences de 1914 à 1926 et de son roman *L'appel de la race* élargissent ses contacts au sein de la nation canadienne-française.